



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agrée Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 9 septembre 2020 à 20h
Local de l'ACERS piscine municipale de Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER, le président.

Présents :

Membres: Pascal BOISNEAU, Carole BREDAS, Pascal CHARLIER, Jean-Marc JOSSE, Maria PANNAUD, Nicolas SIMON, Jean Michel FAURE, Nathalie VIGNERON, Corinne THOMAS,

Présidents de commissions : Éric PANNAUD, Bernard SABOURAUD, Emerick Mialet

Absents excusés : Alain ARCHAMBAUD, Coraline CHALLET, Nathalie CRIQUI, Christian COUSSEAU, Yves LEMAITRE, Stéphane MAGNAN, Julien PELLERIN,

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 17 juin 2020
2. Protocole sanitaire
3. Point matériel
4. Les sorties
5. Les finances
6. Points divers

1) Approbation des PV du CODIR

Le PV du CODIR du 17 juin 2020 est approuvé à l'unanimité

Détermination des dates des prochains CODIR

- Mercredi 28 octobre 2020

L'assemblée générale est prévue le vendredi 27 novembre 2020

2) Protocole sanitaire à l'X'EAU

Mardi 8 septembre, les entraînements ont repris, il y a eu 29 participants.

Le protocole sanitaire de la piscine est le suivant arrivé avec les masques jusqu'au vestiaire, puis douche savonneuse obligatoire, désinfection du matériel à l'entrée du bassin. Pas de douche à la sortie.

Pour notre matériel, nous avons un bac en inox, la BA le remplit le lundi avec le produit et nous le vidons le jeudi. Le bac de rinçage sera vidé tous les soirs.

Le protocole fédéral serait de passer les détenteurs à l'eau savonneuse

3) **Commission**

Par rapport au forum, nous avons déjà 3 nouvelles inscriptions pour la nage avec palmes et apnée, et un contact pour une future inscription.

Un nouvel adhérent open water devra faire une plongée en mer et assimiler la réglementation fffessm pour valider son niveau 1. Il pourra intégrer la formation niveau 2.

Damien Gerard viendra finaliser son niveau 1.

Formation

Il aura 5 niveaux 1 qui sont prévu pour la sortie Hendaye en septembre sur 11

Les niveaux 2, Ingrid et Denis ont refait du bloc en piscine et Carole, Stéphane et Cathleen sont venus nager. Les 5 seront présents à Hendaye.

Les plongées de nuit et la sortie à la Touvre n'ont pas eu le succès escompté.

La formation apnée reprendra au niveau du club. Bernard a demandé au niveau du CODEP pour la reprise.

La ligne d'apnée sera pour le moment le mardi et jeudi à cause de la formation.

Une ligne d'eau sera dédiée à la nage avec palmes

Une nouvelle formation apnée débutant ou perfectionnement sera proposée dès le mois de janvier.

4) **Les sorties**

Hendaye, les 19 – 20 septembre. Hébergements réservés et les places sont dispatchés. 21 plongeurs prévus

Hendaye les 25-26-27 septembre 25 plongeurs prévus

Egypte : croisière du 31 octobre au 7 novembre : test PCR 72 heures avant l'embarquement en double exemplaire. Activité touristique repris depuis le 1^{er} septembre et croisière depuis 15 septembre. Pour le bateau, ils ont la capacité de 26 plongeurs, donc revenu à la normal. Le protocole va fonctionner en binôme nettoyage avant et après la plongée. Air master va reprendre ses vols. Masque obligatoire dans l'avion et dans le bus mais ne sera pas obligatoire sur le bateau. Plus de buffet sur le bateau. La partie commune est en partie non accessible

En cas d'annulation, Jean-Michel ne sait pas qui a payé ou non et comment ça va se passer.

Le croisiériste proposera un avoir pour 18 mois mais pour l'avion pas de certitude.

Si trop de désistement sur les 26 plongeurs, le voyage pourrait être reporté

Estartit : rien n'est réservé. Aujourd'hui en vue de situation, il est fortement déconseillé d'aller là-bas. Cette sortie est annulée pour cette année

Une proposition de sortie soit en Bretagne et /ou Biarritz (31 oct et 1^{er} nov ou 14 nov) est à envisagé

5) **Le matériel**

PSP 1 séance par mois le 1^{er} mardi du mois,

Première séance le mardi 3 novembre.

Possibilité d'achat de matériel d'un montant équivalent à 1200€. Le CODEP pourrait donner une subvention de 600€.

Le club a acheté 2 blocs de 10l. Pour les plus jeunes, c'est bien mais c'est également pratique pour faire un bi pour des sorties souterraines.

A envisager l'achat de stab (une de chaque taille) mais aussi des détenteurs.

Plombs de lestage pour l'apnée.

Une structure pour la PSP

6) **Les finances**

Des chèques de révisions détenteurs sont encore à encaisser car nous n'avons pas encore les factures.

Le compte est à 7900€. Il y a environ 2000€ en avoir à aber wrach et bella vista.

Nicolas fait le point sur la sortie Hendaye pour les versements.

L'assurance des locaux est à payer de 400€ environ

7) **Points divers**

Un point sur notre local est fait et sera fait avec la ville de cognac et de l'agglomération de grand cognac

Une cagnotte pour Julien a été faite pour son bébé.

Proposition de niveau 5 au club pour l'année.

L'AG de la fffesm est les 3 et 4 octobre à Aix les bains.

L'AG du CSNA est prévue les 21 et 22 novembre (année électorale).

Ministre des sports ressort l'honorabilité des bénévoles (initiateurs, instructeurs ou cadres) ou il faudrait fournir un certificat sur l'honneur où les bénévoles n'ont eu aucun problème avec des mineurs. A suivre.

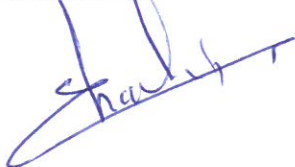
Demande d'une personne non licenciée pour gonfler son bloc. Le bloc devra être inscrit au club avec TIV et requalification à jour.

Ingrid demande pour acheter une paire de palme qu'elle utilise toujours. Accordé pour un montant de 20€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Signature du Président

Pascal CHARLIER



et de la secrétaire

Carole BREDA

